

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE ET SUPERIEUR
.....
UNIVERSITE DE KOUDOUGOU
.....
ECOLE NORMALE SUPERIEURE



Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

RAPPORT DE STAGE DE FIN DE FORMATION

A LA FONCTION DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE ITINERANT

Stage effectué du **05 janvier au 31 mars 2011** à la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou N° 10

ET

ETUDE DE CAS

Thème : **Les difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe: cas de Ouagadougou n° 10**

Présenté par :

GAMENE Moumini

Elève Conseiller Pédagogique Itinérant
Promotion 2009-2011

Sous l'encadrement de :

OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Zoénabo

Inspectrice, Chef de la Circonscription

OUEDRAOGO / ILBOUDO Zarata

ZOURE / KABORE M. Germaine

NIKIEMA / KAGAMBEGA Caroline

Conseillères Pédagogiques Itinérantes

Année académique 2010-2011

INTRODUCTION

La formation pratique effectuée dans les Circonscription d'Education de Base (CEB) consolide les acquis théoriques reçus à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou (ENS / UK). Elle outille les stagiaires encadreurs de compétence pour l'accomplissement de leur tâche future.

L'ENS / UK en inscrivant le stage pratique dans le processus de formation mesure réellement le profit que nous pouvons en tirer pour notre formation complète.

Notre passage du 04 janvier au 31 mars 2011 dans la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10 nous a permis de toucher du doigt la réalité du terrain.

Ce séjour nous a, entre autre permis de :

- nous entrainer à l'assistance pédagogique aux enseignants dans leur pratique classe,
- nous initier à la préparation des enseignants aux examens professionnels que sont le CEAP et le CAP,
- vivre les difficultés liées à la fonction d'encadreur.

La fin du stage est ponctuée par le dépôt du rapport de stage de fin de formation à la fonction de Conseiller Pédagogique Itinérant et une visite de classe effectuée dans une école de la ville de Koudougou. C'est dans ce cadre que le présent document a été conçu. Il présente deux parties essentielles qui sont :

La première partie, le rapport de stage fait ressortir d'abord les attributions des agents de l'inspection, ensuite les activités menées au cours de notre formation pratique et enfin suggère des solutions pour le bon déroulement des stages futurs.

Quant à la seconde partie, l'étude de cas dont le thème est « les difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe : cas de la CEB de Ouagadougou n° 10 », elle nous plonge dans la recherche scientifique avec toutes les exigences que revêt une telle étude. Elle relate un problème pédagogique constaté dans la CEB hôte et vécu par la plupart des enseignants en classe.

PREMIERE PARTIE

Rapport de stage

Introduction partielle

Toute entreprise humaine sérieuse se fixe des objectifs et des missions pour prospérer harmonieusement. Les circonscriptions d'éducation sont des structures avec des buts et missions spécifiques que tout encadreur doit connaître.

L'élève Conseiller Pédagogique Itinérant, en stage pratique doit être imprégné des objectifs et des missions assignées aux circonscriptions, lieu de son évolution future.

Aussi, avons-nous consigné ces attributions dans ce document qui cerne les contours de la vie des Circonscriptions d'Education de Base.

Le rapport de stage de fin de formation qui sanctionne la fin du stage pratique décrit la vie de la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10 qui nous a accueillis. Il s'articule autour des points suivants :

- I. Présentation de la CEB de Ouagadougou n°10,
- II. Organisation et fonctionnement des bureaux de la CEB,
- III. Présentation des activités menées lors du stage,
- IV. Analyse et appréciation de la vie de la structure

CHAPITRE I

PRESENTATION DE LA CIRCONSCRIPTION D'EDUCATION DE BASE DE OUAGADOUGOU N° 10

Nous présentons la CEB de Ouagadougou n° 10 sous trois angles à savoir l'aperçu historique, la situation géographique et celle administrative.

I.1 Aperçu historique

La CEB de Ouagadougou n° 10 a été créée suivant l'Arrêté N° 2004-260/MEBA/SG/DGEB/DDEB du 3 septembre 2004 suite à la scission de la CEB Ouagadougou n° 4. Sa création avait comme souci l'amélioration de l'efficacité de l'encadrement en tenant compte du ratio encadreurs-encadrés en 2004.

Depuis son ouverture à nos jours, cette Circonscription d'Education de Base a été dirigée par les inspectrices ci-dessous citées:

- Madame ZONGO/LANKOANDE P. Estelle, actuellement DPEBA du Kadiogo de 2004 à 2006,
- Madame OUEDRAOGO Claire pour l'année scolaire 2006 – 2007,
- Madame OUEDRAOGO/OUEDRAOGO Zoénabo de septembre 2007 à nos jours.

I.2 Situation géographique

La CEB de Ouagadougou n° 10 est située dans la région du Centre. Elle est placée sous tutelle de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) du Kadiogo qui compte vingt (20) circonscriptions. Elle regroupe les écoles du secteur 15, une partie de celles du secteur 30 et les écoles des villages de Balkuy et de Ouidtenga relevant toutes de l'Arrondissement de Bogodogo. Ces infrastructures sont situées de part et d'autre des routes nationales n°5 et n°6 nommées respectivement Ouagadougou-Pô et Ouagadougou-Léo.

Logée dans l'enceinte de l'Ecole Primaire Publique Naba Anbga au secteur n° 15, elle est délimitée par les Rues 15.423 à l'Est, 15.425 à l'ouest, 15.446 au Nord et au Sud par l'Avenue 15.458. L'adressage de la ville de Ouagadougou précise son emplacement Rue 15.423 porte 18.

I.3 Situation administrative

Il nous revient dans cette section de dénombrer les écoles, les classes, les élèves et le personnel de la circonscription que nous consignons dans les tableaux.

I.3.1 Situation des écoles, des classes et des enseignants

Tableau 1 : Nombre d'écoles, de classes et d'enseignants

Statut	Effectif	Classes	Enseignants sur le terrain		
			Hommes	Femmes	Total
Public	13	70	25	64	89
Privé	38	206	157	98	255
Total	51	276	182	162	344
Pourcentage			52,90%	47,10%	100%

Source : rapport statistique de la CEB 2010/2011

La CEB de Ouagadougou n° 10 regroupe cinquante-et-une (51) écoles dont treize (13) publiques. Mais, il faut reconnaître que parmi les écoles privées, il y a 22 qui sont reconnues officiellement.

Nous remarquons que le nombre des écoles privées reconnues double celui des structures étatiques.

Apparemment, chaque classe doit avoir un enseignant au vu des effectifs des classes et des enseignants. Cependant, au cours de notre stage, un déficit d'enseignants a été observé dans les écoles Publiques dû au départ d'une dizaine de collègues au post-primaire et dans les écoles de formation.

Tableau 2 : Qualification des enseignants en classe

Corps	Hommes	Femmes	Total	%
Instituteurs principaux	05	08	13	3,78
Instituteurs certifiés	44	61	105	30,52
Instituteurs adjoints certifiés	26	30	56	16,28
Instituteurs adjoints	105	61	166	48,26
Autres	02	02	04	1,16
Total	182	162	344	100

Source : rapport statistique de la CEB 2010/2011

Dans ce tableau, il est noté que le nombre d'enseignants sans qualification professionnelle est presque le même que celui des qualifiés que sont les Instituteurs Adjoints Certifiés, les Instituteurs Certifiés et les Instituteurs Principaux.

I.3.2 Situation des élèves

Tableau 3 : Effectif des élèves

Statut des écoles	Effectif des élèves			Pourcentage %
	Garçons	Filles	Total	
Public	2 205	2 544	4 749	40,28
Privé	3 657	3 383	7 040	59,72
Total	5 862	5 927	11 789	100,00
Pourcentage	49,72%	50,28 %	100%	

Source : rapport statistique de la CEB 2010/2011

Il est à noter que l'effectif des filles est légèrement supérieur à celui des garçons notant une certaine prise de conscience due au plaidoyer des autorités administratives, pédagogiques, politiques à l'endroit des parents d'élèves.

I.3.3 Situation des agents de bureau

Tableau 4 : Effectif du personnel de bureau

Corps	Hommes	Femmes	Total
Inspecteur	00	01	01
Conseiller Pédagogique itinérant	00	03	03
Enseignants au bureau	03	18	21
Autres	02	00	02
Total	05	22	27
Pourcentage	18,52%	81,48%	100%

Source : rapport statistique de la CEB 2010/2011

Le tableau montre la domination des femmes en nombre. Cet état de fait se rencontre dans les grands centres. Les enseignantes ont désiré être à côté de leurs conjoints. L'état précaire de santé des agents légitimerait aussi la pléthore du personnel au bureau.

I.3.4 Les rendements scolaires

Tableau 5 : Examens des trois dernières années

Sessions	Présentés			Admis			Pourcentages de réussite (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2008	585	689	1 274	480	485	965	82,05	70,39	75,74
2009	601	700	1 301	560	616	1 176	93,17	88,00	90,39
2010	589	687	1 276	548	626	1 174	93,03	91,12	92,00

Source : rapport statistique de la CEB 2010/2011

Nous assistons à une progression nette depuis trois années. Nous pouvons dire que le travail de tous les acteurs de la CEB contribue à ces rendements. Il ne serait pas hasardeux d'affirmer que les enseignants des classes de CM2 mettent du sérieux dans leurs actions. Bien sûr, il faut reconnaître les mérites des encadreurs qui soutiennent de belle manière ces classes particulièrement.

Notre regret réside dans le fait que les résultats des filles soient inférieurs à ceux des garçons alors que le nombre de filles présentées est toujours supérieur à celui des garçons.

Cela peut s'expliquer par un principal facteur qui est le manque de temps pour apprendre à la maison car elles sont souvent occupées à des tâches ménagères. Signalons que la CEB de Ouagadougou n°10 a, depuis ces trois dernières années, occupé la première place parmi les 20 CEB de la DPEBA du Kadiogo.

CHAPITRE II

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Nous décrivons dans ce chapitre l'organisation de la CEB de Ouagadougou n° 10, les attributions et le fonctionnement de ses bureaux.

II.1 Organisation de la CEB

La Circonscription d'Éducation de Base de Ouagadougou n° 10 est organisée suivant l'Arrêté n°2003-0143/MEBA/SG du 05 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des Directions Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA).

A base de cet arrêté, la CEB est composée des bureaux ci-dessous cités :

- Le bureau de Madame l'Inspectrice,
- Le bureau des Conseillères Pédagogiques Itinérantes,
- Le bureau du Secrétariat,
- Le bureau de la gestion des moyens et des ressources,
- Le bureau des examens et concours,
- Le bureau des statistiques et de la carte éducative,
- Le bureau de l'Alphabétisation, de l'Éducation Non Formelle et de l'Amélioration de la Vie Scolaire (AENF/AVS).

II.2 Attributions et fonctionnement des différents bureaux

Les différents membres des bureaux avec à leur tête le responsable nous ont reçus pour nous décrire le fonctionnement de leurs structures. Nous faisons l'économie de cette entrevue en suivant la présentation telle que citée dans l'organisation de la CEB. Les membres de chaque bureau sont cités dans un tableau en annexe.

II.2.1 Bureau de l'encadrement

Les encadreurs occupent deux bureaux : Le bureau de Madame l'Inspectrice et le bureau de Mesdames les Conseillères. Les attributions de ces entités sont les suivantes :

II.2.1.1 Bureau de Madame l'Inspectrice

Première responsable de la CEB, Madame l'Inspectrice veille au bon fonctionnement des différents bureaux, à la coordination et à la supervision de toute activité menée dans la circonscription.

Les attributions de la première responsable se scrutent sur les plans administratif, pédagogique, socioculturel et sportif, politique.

❖ **Les attributions administratives**

Les tâches administratives se résument en ces points :

- La planification annuelle de toutes les activités de la CEB et leur évaluation,
- L'organisation des rencontres périodiques avec les différents bureaux de l'inspection, les Directeurs d'Écoles, les cellules de sport et de culture, les partenaires sociaux que sont les fondateurs d'écoles, les bureaux APE et AME, les COGES,
- Le traitement des correspondances administratives,
- La rédaction des différents rapports et bilans d'activités,
- La gestion administrative du personnel de la circonscription : mutation, suivi des dossiers individuels des fonctionnaires,
- L'inspection et le contrôle administratif des établissements scolaires de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation de son ressort,
- L'organisation et la supervision des examens, concours scolaires et professionnels,
- L'évaluation des DE et le personnel administratif de la CEB,
- La participation aux différentes réunions organisées par les supérieurs hiérarchiques, les autorités administratives et politiques.

❖ **Les attributions pédagogiques**

Au niveau pédagogique, Madame l'Inspectrice se charge de :

- La formation, du recyclage et du suivi pédagogique des DE et des enseignants de la circonscription,
- L'organisation et la supervision de la Conférence Pédagogique Annuelle des enseignants,
- Le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de l'exécution des plans d'amélioration,
- La supervision de la mise en œuvre des innovations pédagogiques,
- L'administration des épreuves pratiques et orales des examens professionnels : CEAP, CAP,
- La supervision des activités des GAP,

- L'encadrement des stagiaires de l'ENS-UK, des ENEP publiques et des écoles privées de formation d'enseignants,
- La recherche de stratégies pour la réussite des élèves.

❖ **Les attributions socioculturelles et sportives**

La responsable de l'inspection, sur le plan social, culturel et sportif, a pour mission de

- Veiller à l'instauration d'un climat serein de communication, de bonne collaboration au sein du personnel, entre les services, les partenaires sociaux, les autorités administratives et politiques,
- Assister les agents pendant les périodes de joies et de peines,
- Superviser, soutenir et stimuler les activités sportives et culturelles,
- Rechercher des partenaires dans le but de contribuer au développement des écoles,
- Encourager et susciter la demande en éducation,
- Entreprendre et assurer le plaidoyer pour la scolarisation des filles.

❖ **Les attributions politiques**

Sur le plan politique, l'Inspectrice

- veille à la qualité de l'éducation et à l'atteinte des finalités éducatives,
- mobilise la population en vue d'atteindre les objectifs fixés par les différents plans de développement.

La longue et riche expérience professionnelle de Madame l'Inspectrice a été un grand atout pour nous qui n'avons pas tardé de lui demander des conseils pour la bonne marche d'une CEB.

Pour elle, la gestion des hommes est un art que chacun doit s'efforcer de cultiver.

Quelques conseils nous ont été prodigués. Il s'agit de :

- ✓ La collaboration franche et transparente dans l'équipe d'encadrement,
- ✓ L'implication des CPI et des agents des bureaux aux prises de décision,
- ✓ La justice et l'équité dans la gestion des agents,
- ✓ La bonne approche dans la résolution des problèmes rencontrés par les agents et les partenaires sociaux,
- ✓ La gestion transparente des moyens matériels et financiers de la CEB,
- ✓ La discrétion dans la politique.

Pour elle, il revient à l'équipe d'encadrement de développer des initiatives pour minimiser les difficultés liées à l'insuffisance des moyens financiers et logistiques, au chevauchement des activités prévues et celles imprévues.

En outre, il faut savoir manager les fonctionnaires de l'inspection qui sauront se surpasser pour exécuter les tâches difficiles à rendre dans un délai très court imposé par les supérieurs.

II.2.1.2 Bureau des Conseillères Pédagogiques Itinérantes

Ce bureau est animé par trois Conseillères Pédagogiques Itinérantes qui assistent le Chef de la Circonscription d'Education de Base dans ses prérogatives.

Les activités des CPI se passent essentiellement sur le plan pédagogique sans pour autant oublier les tâches administratives, socioculturelles et sportives.

❖ Au plan pédagogique

Les CPI en se basant sur leurs activités annuelles nous ont permis de recenser les tâches suivantes :

- Le soutien des enseignants en classe par les visites de classe,
- Le soutien à l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans d'amélioration,
- La formation des candidats à l'écrit, à la pratique et à l'oral des examens professionnels : CEAP, CAP,
- L'organisation et l'animation de la Conférence Pédagogique Annuelle des enseignants,
- La préparation et la conduite des stages de formation et de recyclage,
- La participation à l'organisation des examens et concours scolaires : CEP et entrée en sixième,
- Le suivi des activités des GAP,
- L'analyse, l'interprétation des résultats des évaluations scolaires,
- La supervision des CEBNF,
- La participation aux rencontres pédagogiques organisées par la hiérarchie pour l'amélioration des rendements scolaires.

❖ Au plan administratif

Les activités sur le plan administratif se résument pour les collaboratrices directes du Chef de la circonscription en ces tâches :

- Examens et visas des affichages réglementaires en début d'année et des propositions de passage en fin d'année par délégation de pouvoir,
- Supervision de la rentrée administrative et celle pédagogique,
- Responsabilité au secrétariat des examens et concours scolaires,
- Supervision de l'organisation du concours d'excellence au CMI,
- Rédactions des projets de correspondances diverses soumises à l'amendement du CCEB,
- Rédactions de différents rapports de rentrées, de stages de formation, de recyclage et des conférences annuelles,
- Participation à l'élaboration des programmes d'activités et des bilans trimestriels d'exécution des activités,
- Proposition d'épreuves à la DEC pour les examens professionnels du CEAP et du CAP,
- Proposition de sujets d'évaluation pour des examens blancs au niveau de la CEB et de la DPEBA,
- Organisation des rencontres et probablement assurance de la présidence en cas d'absence du CCEB,
- Gestion de l'intérim en cas d'occupation de la première responsable,
- Surveillance et correction des concours professionnels du MENA.

❖ **Au plan socioculturel et sportif**

Sur ce plan, les CPI se chargent de :

- Accompagner l'organisation et l'exécution des activités sportives et culturelles en qualité de vice présidentes des bureaux exécutifs de l'OSEP et de l'OPCEP,
- Prodiguer des conseils et apporter un soutien moral aux enseignants,
- Superviser les cantines scolaires des différentes écoles de la CEB,
- Participer aux joies et peines du personnel de la CEB.

Les CPI de Ouagadougou n° 10 nous ont égrainé un certain nombre de difficultés qui freinent la meilleure marche de la CEB. Il s'agit entre autres:

- Du manque de moyens logistiques et surtout du carburant pour les visites de soutien aux enseignants,
- Du chevauchement des activités prévues et celles dites ponctuelles et qui se veulent diligentes provenant des structures hiérarchiques,

- Des formations ne prenant pas en compte toutes les CPI de la CEB,
- De la réception tardive du courrier des structures supérieures.

Mais, ces difficultés sont jugulées tant bien que mal. La dotation de moyens logistiques et assez de carburant, les formations prenant en compte toutes les CPI, l'accord d'un temps nécessaire pour les courriers ne feront qu'accroître les rendements du bureau et partant de toute la CEB.

Mesdames les Conseillères Pédagogiques Itinérantes n'ont pas manqué de nous prodiguer dans le cadre de la bonne marche des activités de la CEB des conseils dignes d'intérêt. Pour elles, il s'agit de chercher toujours à maintenir une bonne collaboration entre les CPI et l'IEPD, d'être à l'écoute des enseignants, de leur porter soutien au temps convenable.

II.2.2 Bureau du secrétariat

Placé sous la responsabilité de trois Institutrices Certifiées, le secrétariat est le noyau du service administratif et le miroir de la Circonscription d'Education de Base.

Ce service établit d'une part les liaisons entre les différents bureaux de la CEB, entre la CEB et les écoles, et les autres inspections et d'autre part entre l'inspection et les divers services publics et privés. Aussi, est-il reconnu la particularité de ce service qui requiert des agents un certain nombre de qualités telles que le sens de l'organisation, le sens des relations publiques, l'ordre, la méthode rigoureuse, la disponibilité et tout cela coiffé par la discrétion qui est l'essence même de la structure.

Le secrétariat est chargé essentiellement de :

- L'accueil et de l'orientation des visiteurs et des enseignants dans les différents bureaux de la CEB,
- La gestion du calendrier des audiences du CCEB,
- La gestion des appels téléphoniques,
- La gestion des différents registres : courrier arrivée-départ, les archives-chrono,
- La rédaction, la saisie et la transmission des correspondances, des rapports et des bordereaux d'envoi,
- Le retrait du courrier postal.

Au secrétariat, il existe des difficultés connues des agents. Sans être exhaustif, elles se présentent de la façon suivante :

- La position inconmode du secrétariat par rapport au bureau du CCEB,
- L'absence d'armoire pour sécuriser la conservation des courriers,
- Le manque de formation à l'outil informatique,
- Le manque de matériel de travail comme les consommables : rame de papier, encre et ordinateur,
- L'étroitesse du bureau,
- Le manque d'agent de transmission de courrier,
- L'incompréhension des enseignants dans la gestion des correspondances.

L'efficacité de ce service requiert l'amélioration des conditions de travail des secrétaires en le dotant d'un espace confortable, du matériel de grande importance comme l'ordinateur, une armoire et surtout en les formant convenablement. Du reste, elles sauront comment sensibiliser le personnel aux exigences en matière de correspondance.

II.2.3 Bureau de la gestion des moyens et des ressources

Le bureau de la gestion des moyens et des ressources est dirigé par un Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire assisté par deux Instituteurs Certifiés.

Il se compose de deux sections à savoir la gestion des ressources financières et matérielles et la gestion du personnel.

La section de la gestion des ressources financières et matérielles a pour mission :

Au niveau finance

- L'élaboration du budget de fonctionnement de la CEB,
- L'élaboration du budget prévisionnel des examens et concours scolaires et des indemnités des agents appelés à l'administration des épreuves et à leurs corrections et des prises en charge des élèves qui se déplacent.
- L'élaboration du budget national et communal des examens scolaires,
- La gestion de la caisse menues-dépenses et la justification des dépenses des fonds alloués à la CEB,
- Le paiement de la subvention à la scolarisation des filles,

- Le paiement des fonds alloués à la journée nationale des statistiques, aux GAP, aux examens et concours scolaires, aux conférences pédagogiques annuelles,
- La participation aux commissions d'attribution des marchés et de réception de biens destinés à la CEB.

Au niveau matériel

- La gestion des biens matériels de la CEB tels que les moyens logistiques, le matériel et les fournitures de bureau,
- L'expression des besoins en manuels divers, en fournitures scolaires et de bureau et en consommable auprès des structures hiérarchiques,
- L'expression des besoins en matériel des examens et concours scolaires,
- La répartition du matériel, des manuels, des fournitures scolaires, des consommables aux écoles,
- Le suivi de la gestion de ces biens matériels dans les écoles,
- L'achat de matériel et de fournitures pour la conférence et les formations,
- La mise à jour des différents registres de sortie et de stockage du matériel.

Quant à la section de la gestion des ressources humaines, elle a pour mission première la gestion rationnelle du personnel de la CEB qui se décompose en agents de bureau et en agents de terrain.

Les activités menées dans cette section se résument comme suit :

- L'élaboration de l'état nominatif du personnel,
- La mise à jour du fichier du personnel tel que le changement de noms d'enseignantes, de grades et d'école,
- L'établissement de la liste des postes vacants ou susceptibles de l'être,
- La réception des dossiers de demandes de mutation,
- L'élaboration des projets de mouvements internes du personnel,
- La participation aux travaux de la commission de mutation interne,
- Le tri et l'expédition des dossiers individuels des agents affectés dans d'autres structures hors de la CEB,
- La réclamation des dossiers du personnel muté dans la circonscription,
- L'établissement des actes administratifs tels que les notes de service, d'affectation, les certificats administratif et de prise de service, de

logement, de suggestion, le certificat de jouissance des congés administratifs, de maternité et de maladie.

- Le suivi des SND en leur fournissant des certificats de présence tous les mois pour leur pécule,
- Le traitement du mouvement du personnel soumis au CCEB : autorisation d'absence,
- La rédaction des projets de communiqué de sommation pour abandon de poste, de nécrologie,
- L'élaboration de l'avant-projet de budget du personnel.

Le bureau de la gestion des moyens et des ressources n'est pas exempté de difficultés. Citons quelques unes :

- L'absence de magasin de stockage du matériel,
- L'exiguïté du bureau,
- L'insuffisance financière et le manque de moyen logistique et de consommables pour la CEB,
- Le manque de sécurité des locaux de la CEB,
- Les dossiers incomplets et le manque d'informations relatives à la carrière des agents,
- L'impossibilité de satisfaire les demandes de mutation des enseignants de la CEB,
- L'insuffisance d'espace et d'armoires de rangements des dossiers des agents.

Pour mieux accomplir sa mission, le bureau de la gestion des moyens et des ressources souhaiterait être doté d'espace convenable, d'armoires de rangement, d'ordinateur pour le traitement des dossiers et être bien formés au TIC. De plus, il serait très appréciable que l'Etat et les autorités communales rehaussent la dotation annuelle de fonctionnement pour couvrir les dépenses énormes de la CEB.

II.2.4 Bureau des examens et concours

Le bureau des examens et concours (BEC) fonctionne sous la responsabilité de six Institutrices Certifiées qui assument chacune une tâche spécifique.

Le BEC est chargé principalement dans un premier temps de la préparation des examens et concours scolaires, dans un second temps de la préparation des examens et concours professionnels.

La préparation des examens et concours scolaires consiste à une participation effective à l'organisation du CEP et des concours d'entrée en sixième et de l'excellence CM1.

Avant les examens et concours scolaires, le bureau mène les activités ci-après :

- La vente des fiches d'inscription aux examens, provenant de la DEC,
- La réception et le traitement des dossiers des candidats par école et par centre,
- Le brassage des dossiers par option et par centre,
- L'élaboration et le contrôle des listes manuscrites par option et par centre,
- La saisie des dites listes et leur acheminement à la DREBA,
- L'attribution des numéros PV aux candidats,
- La réception et la transmission des demandes de dispenses des candidats aux épreuves physiques et sportives du CEP au Haut-commissariat,
- L'acheminement des demandes de dérogation à la DEC,
- La réception et la répartition du matériel tels que les feuilles de copies, les stylos, les enveloppes, les feuilles de dessin, les cahiers par centre,
- L'inscription manuscrite de candidats dans le registre.

Pendant les examens et les concours, le bureau réceptionne les plis, les regroupe par matière.

Après les épreuves, ce bureau se donne le devoir de :

- Participer aux travaux du secrétariat,
- Déposer les résultats du CEP et les propositions d'admissibilité au concours d'entrée en sixième à la DPEBA et à la DREBA,
- Participer au remplissage des attestations,
- Préparer les cahiers de retrait des attestations et des diplômes,
- Envoyer les demandes de dispenses établies au cours du déroulement des examens à la DEC.

La préparation des examens et concours professionnels tels que le CEAP, le CAP, l'ENAM, les IP, CPI et IEPD se résume à :

- La mise à la disposition des candidats des fiches d'inscription,
- La réception, le traitement et le cheminement des dossiers à la DEC après visa du CCEB,
- La surveillance et le dépôt des copies à la DEC.

Le bureau des examens et concours, à travers la préparation des évaluations trimestrielles en collaboration avec les CPI s'évertue :

- Au choix des épreuves des compositions pour les différentes classes du CP1 au CM2,
- A la réception des résultats des différentes écoles pour les analyser et dégager les forces et les faiblesses et proposer des améliorations dans la pratique classe.

Le BEC assure des tâches administratives menées selon un programme bien défini.

Ce sont :

- L'élaboration et la transmission des correspondances telles que les demandes d'ouverture de nouveaux centres d'examen,
- La production des listes des instituteurs et institutrices proposés à la DEC pour la surveillance, la correction et le secrétariat du CEP et de l'entrée en 6eme soumises à l'appréciation du CCEB,
- La production des états numériques des candidats au CEP et concours d'entrée en sixième adressée à la DEC,
- Le dépôt des dossiers de candidats aux examens professionnels du CAP, CEAP à la DEC. De plus, le bureau contribue à :
- L'élaboration de budget prévisionnel de la CEB,
- La fourniture des résultats chiffrés au service des statistiques et de la carte éducative.

Unanimement, les agents de ce bureau reconnaissent des difficultés qui entravent la bonne marche de leurs activités et citent entre autres :

- L'exiguïté du bureau,
- L'insuffisance d'armoires,
- Les actes de naissance illisibles fournis par certains candidats,
- Le retard dans le dressage des listes des candidats par les directeurs d'écoles,
- Le mauvais remplissage des listes et des bordereaux par les directeurs d'écoles,

- Les délais très brefs dans l'exécution de certaines tâches demandées par les supérieurs hiérarchiques.

Ces difficultés seront atténuées si les directeurs d'écoles établissent, contrôlent correctement les listes des candidats avant toute transmission au BEC et achètent à temps les fiches d'inscription. En outre, l'Etat et les collectivités locales doivent doter conséquemment la CEB en matériel et consommable et veiller à la formation des agents suivant leur spécialité.

II.2.5 Bureau des statistiques et de la carte éducative

Le bureau des statistiques et de la carte éducative constitue un service de mémoire chargé de synthétiser les informations administratives, pédagogiques, matérielles et infrastructurelles en données chiffrées.

Les missions assignées à ce bureau se résument à la collecte, à l'analyse, au traitement et à la diffusion des données statistiques. Elles se focalisent en trois phases qui se présentent de la sorte:

En début d'année

- La réalisation du rapport de rentrée, des enquêtes rapides qui synthétisent des informations collectées au niveau école suivant des fiches. Ces rapports donnent des renseignements sur la liste des écoles, leur statut, les effectifs des élèves et du personnel enseignant, le matériel et les infrastructures.

Décembre-janvier

- Le traitement des enquêtes statistiques annuelles de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), période pendant laquelle une journée dite « journée nationale de la statistique » est organisée pour permettre aux directeurs d'écoles de se familiariser avec les outils statistiques par le remplissage correct des fiches d'enquêtes. Cette journée est suivie d'un atelier de récupération de ces fiches.

En fin d'année

- La fourniture des résultats statistiques scolaires en collaboration avec le bureau chargé des examens et concours. Ce travail se poursuit tout au long du troisième trimestre avec les données des résultats scolaires pour le rapport de fin d'année.

En outre, le bureau des statistiques et de la carte éducative est chargé de situer les écoles sur la carte du ressort administratif et pédagogique de la CEB.

Ce bureau n'est pas exempté de difficultés qui entravent l'exécution correcte des activités qui lui sont assignées. Ce sont entre autres :

- La non maîtrise de l'outil informatique,
- Le manque d'ordinateur, de logiciel adapté, de matériel de stockages de données comme les clés USB,
- L'exiguïté du local et du bureau,
- Le manque de logistiques et de carburant pour les divers déplacements en vue de recueillir les informations,
- La transmission du courrier au niveau des écoles avec le non respect des délais de traitement et d'envoi des informations statistiques,
- Les erreurs de remplissage des fiches,
- L'imposition de délais très courts de traitements de données par les structures hiérarchiques.

Un travail efficace nécessite que les autorités dotent ce bureau d'un espace suffisant de travail, de matériel informatique adapté, de logistique et de carburant. Il importe également de former et recycler les agents, installer des téléphones dans les écoles pour recueillir rapidement les informations et les traiter dans les délais. Du reste, le bureau se charge de la sensibilisation de tous les acteurs pour la fourniture de données fiables.

II.2.6 Bureau de l'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle et de l'Amélioration de la Vie Scolaire

Deux Institutrices Certifiées assurent la bonne marche de ce bureau. Ce bureau se scinde en service d'Alphabétisation, de l'Education Non Formelle (AENF) et celui de l'Amélioration de la Vie Scolaire (AVS).

Ce bureau a pour objectif de dynamiser les activités liées à l'alphabétisation et à rendre meilleur l'environnement sportif, culturel et scolaire. Il se veut être le service qui procure la gaieté, le bien-être des agents de la CEB. Ses tâches se subdivisent en quatre volets.

❖ Alphabétisation

Les cinq (5) centres créés par les églises catholiques et évangéliques dont deux (2) AI et un (1) AMT permettent au bureau AENF/AVS de :

- Visiter les centres d'alphabétisation,

- Coordonner les activités d’alphabétisation,
- Collecter et de traiter les données des écoles coraniques, medersa, franco-arabes,
- Suivre les activités de ces centres,
- Remplir les fiches d’évaluation des auditeurs,
- Participer à l’organisation des évaluations des apprenants des centres,
- Fournir des rapports sur le fonctionnement des centres.

❖ **Environnement et cadre de vie**

Ce volet vise à améliorer l’environnement vital en rendant propres, ombragés les lieux de travail que sont l’école et la CEB. Le bureau AENF/AVS se donne le devoir de :

- Sensibiliser les écoles à l’instauration de l’hygiène et de l’assainissement dans le milieu scolaire,
- Encourager les enseignants, élèves et les partenaires sociaux à reboiser les cours des écoles,
- Embellir les salles de classes,
- Organiser des concours de dessin, de poème pour sensibiliser les élèves sur les rapports avec l’environnement,
- Instaurer des prix pour les meilleurs bosquets réalisés.

❖ **Social**

Le bureau vise à établir des relations d’entraide entre les élèves d’une part, entre les enseignants, les partenaires dans l’éducation d’autre part. A ce titre, le bureau :

- Recense les élèves en situation difficile dans les écoles composés d’orphelins, d’élèves en situation de handicap et des nécessiteux.
- Coordonne l’organisation d’une journée de solidarité où des dons divers sont collectés au niveau des élèves,
- Se charge de distribuer les dons aux élèves bénéficiaires,
- Participe à l’organisation de l’arbre de Noël,
- Assiste à l’encadrement des élèves en difficulté d’apprentissage.
- Travaille avec les structures comme la mairie, la DPEBA, la DREBA et certaines ONG.

❖ **Sport et culture**

Ce volet encourage les écoles à pratiquer les activités sportives et culturelles en vue d'instaurer un modèle acceptable de vie pour les élèves. Aussi, le bureau AENF/AVS s'attèle-t-il à :

- Promouvoir le sport et la culture à l'école,
- Collaborer avec les responsables sport et culture de la CEB pour la promotion de l'OSEP et de l'OPCEP,
- Organiser les activités sportives et culturelles dans la circonscription.

Comme nous pouvons le constater, les activités menées par les agents du bureau se complètent. Tous les agents à ce niveau se battent pour maintenir la place très honorifique de la CEB au niveau de la province du Kadiogo.

CHAPITRE III

PRESENTATION DES ACTIVITES VECUES

Le plaisir a été pour nous de travailler cordialement avec l'équipe d'encadrement de la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10. En effet, elle nous a vite imprégnés du travail du CPI dès notre présentation à l'inspection. Ce qui, de notre point de vue est bénéfique car cette formation contribue pour beaucoup à la réussite de notre métier d'encadrement. Nos activités se sont articulées sur les aspects administratif, pédagogique et social.

III.1 Les activités administratives

Notre présence effective au bureau des CPI durant notre stage nous a donné l'opportunité d'accomplir les tâches administratives ci-après :

- Le traitement des correspondances administratives,
- La rédaction de projet de plan d'activités en vue de résoudre un problème spécifique,
- La rédaction de compte rendu de réunion, de procès verbaux des rencontres,
- La rédaction de lettres et de notes de service à l'intention des enseignants, des partenaires sociaux,
- La préparation et l'organisation des rencontres de travail avec les directeurs d'écoles, les enseignants des classes de CM2, des stagiaires, des partenaires comme les fondateurs d'écoles, les APE-AME,
- L'élaboration d'un programme de sortie de soutien administratif aux enseignants.
- L'élaboration de fiches de visite de classe et d'école,
- Les visites d'écoles où nous avons été associés pour résoudre un problème administratif.

III.2 Les activités pédagogiques

La CEB d'accueil nous a beaucoup impliqués dans ses activités pédagogiques. Nul doute qu'une telle implication nous permettra d'être très efficaces à la sortie de l'école. En effet, Nous avons fait des visites de soutien aux enseignants et participé à la formation des candidats à l'écrit et à la pratique des examens professionnels. De

même, nous avons apporté notre soutien à la formation des stagiaires des ENEP et des écoles privées de formation des enseignants.

III.2.1 Visites de soutien aux enseignants

Durant notre séjour auprès de l'équipe d'encadrement, nous avons en moyenne soutenu les enseignants deux fois par semaine. La majorité des enseignants du privé et du public ont apprécié notre passage car de telles visites les aident à améliorer leur prestation et partant le rendement des élèves.

Chaque visite de classe nous a permis de :

- Observer au moins une séance de leçon pratique portant sur la discipline-problème afin de relever des aspects positifs, les aspects qui méritent d'être améliorés pour proposer des remèdes pour une pratique réussie,
- Examiner les aides pédagogiques à savoir le cahier de préparation, d'observation, de bord, le registre d'appel journalier, les divers cahiers des élèves,
- S'entretenir avec les enseignants en vue d'apporter un soutien à même d'aider au relèvement du taux de réussite des apprenants.

III.2.2 Préparation aux examens professionnels

Tous les jeudis étaient consacrés à la formation des enseignants candidats aux épreuves écrites et pratiques des examens professionnels du CEAP et du CAP.

A ce niveau, le programme conçu ensemble fut des cours théoriques donnés par les CPI titulaires et stagiaires, des exposés-débats, des devoirs sur table et/ou de maison exécutés par les candidats. Les thèmes traités tournaient autour de la pédagogie générale, celle appliquée et de la législation.

Les autres jours, certains enseignants ne manquaient pas de nous envoyer des sujets traités pour que nous apportions nos remarques ; ce qui témoigne de notre intégration dans ce milieu d'enseignants.

III.2.3 Pratique des examens professionnels

Nous avons pu observer comment se déroulent les examens pratiques et oraux. Une commission d'examen se compose de Madame l'inspectrice, Présidente du jury, de deux membres choisis parmi les CPI ou les IP qui suivent le candidat dans sa classe avec ses élèves.

Les examens professionnels se déroulent selon l'arrêté n° 2009-0002/MEBA/SG/DGEB/DEC portant définition et administration des épreuves du Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique et du Certificat d'Aptitude Pédagogique.

Et suivant l'arrêté, l'admission aux dits examens requiert une moyenne de 10 sur 20 à la pratique et à l'oral. Les notes sont autonomes et ne s'additionnent pas.

Les épreuves pratiques choisies parmi les disciplines du jour par le jury se composent d'une leçon d'activité physique éducative ou d'animation sportive, d'une leçon de calcul, d'une leçon d'éveil à dominance scientifique, d'une leçon de français et d'une leçon d'éducation civique et morale. En plus de ces épreuves, les candidats à la pratique du CAP présentent une leçon de chant ou de récitation ou de dessin.

La phase orale consiste à soumettre aux candidats la préparation et l'exposé d'un sujet sur la législation scolaire, d'un sujet de pédagogie appliquée tirés au choix par le candidat et d'un examen critique de cahier d'élève. Les candidats au CAP critiquent un Plan d'Amélioration Individuel (PAI) en lieu et place de la pédagogie appliquée. Quinze minutes de préparation pour chaque discipline sont accordées au candidat. A l'issue du temps règlementaire, il présente le contenu de son travail au jury qui ne manque pas de lui poser des questions d'éclaircissement.

Cette année, la CEB n'avait que des candidates aux épreuves pratique et orale. Toutes ont été proposées à l'admission par les différentes commissions.

III.2.4 Soutien aux activités des groupes d'animation pédagogique

Pendant notre stage, nous avons également pris part à des séances d'animations pédagogiques. Par cette occasion, nous avons présenté dans le GAP d'Ezaca un exposé sur la dissertation pédagogique qui s'est soldé par un exercice pratique. Les enseignants ont bien apprécié notre prestation. Ils ont promis de nous envoyer des devoirs pour appréciation. C'est ainsi que certains nous ont apporté des introductions de sujets qu'ils ont traitées afin que nous leur prodiguions des conseils avant les dates des concours professionnels fixés dans la deuxième semaine du mois d'avril 2011.

III.3 Activités sociales

Nous avons au cours du stage, participé à des cérémonies, à la résolution de situation problème. Nous avons aussi rendu visite à des personnes en difficulté.

III.3.1 Cérémonies

Notre stage a été ponctué de cérémonies qui nous ont mis en contact avec des autorités politiques et administratives. Nous avons assisté à la remise des prix aux meilleures CEB à l'examen du CEP, aux concours d'Entrée en sixième et de l'excellence CM1, session 2010 au niveau provincial qui s'est déroulé dans la salle de la Caisse Générale de Péréquation (CGP).

Nous avons aussi eu l'honneur d'assister à la présentation de vœux à Madame la DPEBA, à Monsieur Le DREBA organisée par les encadreurs pédagogiques du Kadiogo. Ce furent des moments de souhait de meilleurs vœux, de communion, de partage de préoccupation et de gaieté.

III. 3.2 Résolution de problème

Le proverbe moaga qui stipule que « *dire à une personne de venir s'asseoir avec soi, c'est lui dire de venir pour une querelle* » s'applique aussi dans la CEB de Ouagadougou n° 10. Lors de notre passage dans la circonscription, nous avons été confrontés à des problèmes de gestion du personnel enseignant par certains directeurs. Le départ d'une dizaine de collègues enseignants au post primaire a également creusé un déficit de personnel. En outre, la mauvaise gestion de certaines cantines et le refus des enseignants de soutenir les stagiaires de l'ENEP et des écoles de formation des enseignants furent des problèmes majeurs.

Nous avons admiré le tact employé par l'équipe d'encadrement pour trouver des solutions de remédiation.

III.3.3 Visites

Nous avons rendu visite à des enseignants malades, en difficultés diverses pour leur apporter notre soutien.

De telles visites témoignent de l'enthousiasme, de l'esprit de solidarité, d'entraide et de compassion qui animent l'équipe d'encadrement et les collègues tant au bureau que sur le terrain.

CHAPITRE IV

ANALYSE ET APPRECIATION DES ACTIVITES MENEES

Nous avons remarqué des liens directs entre les cours théoriques pris à l'ENS-UK et la pratique dans la CEB et trouvé des aspects avantageux ou positifs mais aussi des aspects dont les suggestions apporteraient un plus au bon déroulement des stages à venir.

IV.1. Liens entre les cours théoriques et la pratique

Les cours théoriques reçus à l'ENS-UK nous ont été d'une utilité indéniable dans le déroulement de notre stage pratique au niveau CEB.

Le cours de technique de management nous a beaucoup guidés dans les rapports avec les acteurs de la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n°10.

Nous nous sommes également inspirés des cours de rédaction administrative pour les rédactions des différentes correspondances à savoir les lettres administratives, les notes de services, les comptes-rendus et les procès verbaux des réunions.

De plus, pour la formation des candidats nous avons consulté les cours de psychopédagogie, de sociologie de l'éducation, de philosophie, de pédagogie générale, de pédagogie des disciplines afin de ne pas être ridicule devant nos collègues enseignants.

Il est à noter que les notes de communication nous ont forgés dans les tenues des rencontres avec les stagiaires des ENEP et des écoles privées de formation d'enseignants que nous avons animées.

Les cours d'encadrement théorique et pratique de l'ENS-UK ont eu des renforcements positifs avec les nombreuses visites de classe que nous avons effectuées dans les écoles.

De plus, les cours de méthodologie de recherche ont été pour nous le guide incontestable pour la production du présent rapport.

Nous ne pouvons qu'apprécier le travail effectué par tous nos professeurs de l'ENS-UK qui ont su nous donner un bagage à même de nous préparer à la fonction du conseiller pédagogique itinérant.

IV.2 Aspects positifs

La vie au niveau de la CEB nous a permis de voir la réalité sur le terrain nous donnant une somme inépuisable d'expériences.

D'abord, notons que le stage pratique forge vraiment le futur encadreur que nous sommes. L'image de soi, la personnalité à travers le comportement, l'habillement, la communication et les rapports encadreurs-enseignants ne passent pas inaperçus. Cela nous aide à mieux nous préparer pour réussir la mission à nous assignée.

Ensuite, les échanges avec les membres des différents bureaux de la CEB nous ont renseignés sur les différentes activités menées dans cette structure au sein de laquelle nous allons évoluer.

Enfin, les manières d'aborder les situations au niveau de la CEB par nos encadreurs conseillers nous ont enseignés quant à l'efficacité des démarches pour solutionner un fait donné.

IV.3 Les aspects à améliorer dans les stages

Toute œuvre humaine comporte des éléments ratés qui, une fois bien réglés contribuent à agrémenter les activités. Ainsi, pour permettre un bon déroulement des stages, il est nécessaire de fixer les stages en début d'année scolaire pour donner une opportunité aux stagiaires de suivre les activités du premier trimestre très indispensables pour le CPI. Celui-ci doit à tout prix avoir des notions sur les rentrées administrative et pédagogique, les visas des affichages règlementaires et suivre l'organisation des formations des enseignants à travers les stages de recyclage et/ou des conférences annuelles. Par ailleurs, l'allègement des programmes théoriques dans les différents cycles des encadreurs du MENA s'avère nécessaire. Aussi, proposons-nous que les modules des CPI viennent compléter les cours des IP déjà vus et que les matières des IEPD continuent là où se sont arrêtées celles des CPI ; ce qui donne du temps pour les cours théoriques à la première année. La seconde année peut alors être exclusivement réservée pour le stage dans les CEB.

Nous pensons également à la dotation des stagiaires d'une bourse afin de les aider dans les déplacements à effectuer pour soutenir les enseignants dans la CEB d'accueil ainsi que pour la production du rapport de stage de fin de formation. Il sera aussi intéressant de leur faciliter l'obtention d'ordinateur pendant les cours théoriques pour leur permettre de s'exercer à l'utilisation correcte des TIC.

Dans le même ordre d'idée, il faut soutenir les encadreurs qui nous forment pour être des conseillers exemplaires comme c'est le cas des directeurs d'école et des maîtres conseillers dans les classes qui reçoivent respectivement des primes de huit mille et sept mille cinq cents chaque mois durant le séjour des stagiaires.

Conclusion partielle

Le rapport que nous avons fourni révèle les actions menées en vue de compléter notre formation théorique de Conseiller Pédagogique itinérant reçue à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Koudougou.

Nous avons rencontré des encadreurs de la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10 prêts à nous fournir tous les renseignements nécessaires pour réussir notre futur métier.

Sans trop nous tromper, nous pouvons dire que les objectifs à nous assignés ont largement été atteints dans la mesure où presque toutes les attributions du CPI ont été vécues lors de ce stage de fin de formation.

Il importe que l'ENS-UK mette des moyens de tous ordres pour permettre aux futurs stagiaires d'effectuer leur stage pratique dans de bonnes conditions afin de crédibiliser la dite structure.

DEUXIEME PARTIE

ETUDE DE CAS

Thème

Les difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe : cas de la
CEB Ouagadougou n° 10

Introduction partielle

La deuxième année académique des stagiaires de l'École Normale Supérieure de l'Université de Koudougou donne l'occasion aux élèves Conseillers Pédagogiques Itinérants de s'essayer à la recherche scientifique par l'étude d'un cas en rapport avec l'enseignement/apprentissage.

Les stagiaires CPI se doivent d'observer pendant leur séjour dans les CEB d'accueil des cas qui entravent le bon rendement scolaire et d'en choisir un pour analyser afin de proposer des solutions de remédiation.

Dans cette perspective, nous avons identifié un thème qui constituera l'objet de notre étude.

Dans la CEB de Ouagadougou n° 10, des nombreuses sorties que nous avons effectuées lors de notre stage, il est ressorti des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage. Toutefois, celle qui nous a paru la plus importante et qui du reste mérite une attention particulière est la mise en œuvre de la pédagogie de groupe. Ainsi, l'analyse de cette thématique nous permettra de mieux nous imprégner de ses causes pour proposer des remèdes à ce phénomène. Ce faisant, les points suivants constitueront le fil conducteur de notre approche :

- I. La problématique,
- II. La clarification conceptuelle,
- III. La méthodologie de recherche,
- IV. La présentation, l'analyse et l'interprétation des résultats,
- V. La vérification des hypothèses,
- VI. La proposition de solution et les suggestions.

CHAPITRE I

PROBLEMATIQUE

Ce chapitre nous présente le thème d'étude, la justification du choix, le problème soulevé, les objectifs de la recherche et les hypothèses.

I.1 Présentation du cas

L'existence de différentes doctrines ou méthodes pédagogiques laisse penser qu'à la limite chaque pédagogue a sa pédagogie. Mais Marguerite ALTET les classe en quatre types qui sont les pédagogies traditionnelles, actives, technologiques, et socialisées ayant les mêmes éléments importants : l'apprenant, l'enseignant, le savoir la communication, la situation tournés vers une finalité.

Le but ultime est l'amélioration des conditions de l'enseignement /apprentissage. Et de nos jours, les pédagogies actives font le jour bel. Des approches ou des techniques dont la pédagogie de groupe sont mises en application dans nos classes en cette année scolaire 2010-2011 afin de rechercher de meilleurs résultats scolaires. La pédagogie de groupe, une technique faisant appel à un regroupement de plusieurs composants de collaborateurs, est une approche interactive de l'organisation du travail en équipe. Elle responsabilise les apprenants qui sont les acteurs dans la recherche des connaissances en vue de se conduire selon les préceptes de la communauté au milieu de laquelle ils vivent. C'est dans un réseau de relations interpersonnelles que l'individu fait l'apprentissage d'autrui, apprend à agir en tenant compte de ses exigences et de ses attitudes, et élabore progressivement sa propre image. C'est dans le groupe que valeurs, normes et modèles sociaux deviennent concrets et directement saisissables et par là, l'individu peut les intégrer ou les critiquer. Le groupe édifie la personnalité de l'apprenant, lui permet de dominer une situation. Il l'autonomise de ce fait. Aussi, serait-il dommage de considérer la classe comme un simple assemblage d'individus oubliant les possibilités qu'offre le groupe.

Au Burkina Faso, tous les enseignants ont reçu une formation sur la pédagogie de groupe les 27, 28, 29 et 30 novembre 2010 conformément aux décisions de la Conférence Pédagogique Annuelle des encadreurs.

Le souhait des autorités d'accroître la qualité et le taux de scolarisation et d'alphabétisation à travers cette formation semble se compromettre quelques mois après. Pourtant, en son temps, les enseignants ont bien accueilli et étaient satisfaisants selon le sondage effectué à la fin de la formation. Dans la plupart des écoles, la technique de la pédagogie de groupe et les notes prises lors de la formation sont rangées dans le tiroir, constats confirmés lors de nos visites sur le terrain.

Paradoxalement, les enseignants qui mettent en pratique la pédagogie de groupe égrènent ses avantages et trouvent dommage l'abandon de cette technique qui facilite le travail de l'enseignant et rend meilleur la communication entre les acteurs dans la classe.

Au regard des mérites reconnues à la négligence de la pédagogie de groupe, nous nous sommes interrogés sur les difficultés qui freinent sa mise en œuvre dans les classes de l'inspection de Ouagadougou n° 10. Ce choix n'est pas fortuit comme le démontre la suite de ce travail.

I.2 Justification du choix

La recherche des résultats significatifs et positifs conduit l'utilisation de plusieurs approches telles que l'apprentissage coopératif, le tutorat, la pédagogie de groupe.

Cette dernière technique exige une organisation particulière de la classe et se fait en fonction de l'effectif et de la superficie de la classe.

Elle met des élèves de capacités et de talents différents ensemble dans une équipe ayant un objectif commun et où chaque apprenant se sent responsabilisé. Le groupe comprend généralement 6 à 12 élèves où chaque apprenant tâche de ne pas faillir à son devoir. Le travail se fait dans une discipline pour ne pas gêner les autres groupes. Il est préconisé les activités collectives où l'enseignant ou un élève travaille au profit de la classe, les activités de groupe où le travail est réalisé au sein du groupe et les activités individuelles où l'apprenant se retrouve seul à exécuter son devoir. Entre les trois types, il existe une interaction.

Dans la classe, des vertus comme l'entraide, la solidarité, les échanges, la considération d'autrui, le respect de l'autre dans son état sont à rechercher dans cette pratique. Et chaque participant se sent poussé, une motivation intrinsèque à mieux faire entraînant une compétition saine dans la classe.

Malgré les avantages que revêt la pédagogie de groupe, certains enseignants bénéficiaires de la formation sont restés toujours dans l'enseignement classique. Notre choix sur ce sujet se justifie à plusieurs niveaux.

I.2.1 Niveau personnel

Nous étions confrontés en classe à la gestion des élèves de compétence différente. Un dilemme se posait à nous : faut-il privilégier les meilleurs élèves ou traîner les pas avec les apprenants dits « faibles » ? Quelque soit le choix, les inconvénients sont énormes : sacrifier certains élèves au profit d'autres pour espérer boucler le programme ou se pencher sur les faibles et dans ce cas, les meilleurs s'ennuieraient. La notation des agents de l'Etat tient compte d'un contrat d'objectif ; ce qui nous a souvent posé des problèmes quant à finir vaille que vaille les enseignements de l'année. Ce dilemme semble toucher certainement d'autres enseignants sur le terrain. De plus, la communication entre les élèves eux-mêmes semble portée des fruits lorsque le tutorat est instauré en classe. Nous l'avons expérimenté dans nos classes et avons trouvé que les élèves arrivaient à faire assimiler rapidement des notions que l'enseignant a eu de la peine à faire comprendre. Le mémoire de Monsieur KARAMBE T. Arnaud sur « *le tutorat entre pairs à l'école primaire : dispositif d'apprentissage au bénéfice des apprenants, 2009/2010* » a démontré le bien fondé de cette approche. C'est pour résoudre le déficit de communication entre l'enseignant et les élèves que nous avons pensé à la pédagogie de groupe aussi avantageuse et outil de bonne gestion des compétences diverses en vu de l'amélioration des résultats scolaires.

I.2.2 Niveau pédagogique

Dans les classes qui pratiquent la pédagogie de groupe où nous avons été admis à soutenir les enseignants lors de la pratique, il existe une certaine complicité entre les acteurs à telle enseigne que l'ambiance, l'organisation de la classe enthousiasment les encadreurs.

L'enseignant fournit moins d'efforts car n'étant que simple animateur et les élèves, les acteurs cherchant à acquérir les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être. Les élèves sont responsabilisés et travaillent dans une convivialité, dans un respect mutuel, partageant leurs connaissances, s'entraïdant pour se surpasser et concourir à juste titre avec les autres groupes. Les enseignants pratiquant cette approche sont à

l'aise. Ces constats nous ont vite convaincus de la nécessité de choisir la pédagogie de groupe comme thème dans notre étude de cas.

I.2.3 Niveau social

L'organisation de la classe et les jeux de rôles font penser à une société démocratique. Chaque acteur a ses prérogatives et veille à l'assumer correctement pour permettre une harmonisation de la vie de la communauté équipe. Des vertus comme la combativité, l'entraide, le respect des règles préétablies, les bonnes habitudes laissent voir une organisation citoyenne. Une telle classe socialise l'enfant, futur citoyen de la nation ; d'où la justesse de cette étude sur la pédagogie de groupe.

I.2.4 Niveau administratif et politique

La pédagogie de groupe permet aux enfants d'acquérir l'art de bien diriger les autres, de s'acquitter de leur devoir, et partant de bien diriger les hommes dans une bonne gouvernance.

Le Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) fixant le taux de scolarisation à 75% et celui de l'alphabétisation à 45% d'ici 2015 atteindrait ses objectifs si l'élève est placé au centre de l'apprentissage. Et la pédagogie de groupe est une de ces techniques capables de bouter l'ignorance hors du Burkina.

Nous osons croire qu'avec l'appropriation correcte de la technique, les salles de classes seront des lieux véritables d'acquisition de connaissance des apprenants car le déficit de communication entre le maître et l'élève sera amoindri.

Notre étude vise spécifiquement les difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe dans la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10 et la recherche de solution pour son appropriation correcte dans nos écoles. A notre connaissance, aucune étude de ce genre dans cette structure n'a été faite jusqu'à ce jour ; d'où l'originalité de cette étude de cas.

En outre, depuis la formation des enseignants sur cette technique, l'équipe d'encadrement de la circonscription souhaitait faire un bilan sur son application effective dans les classes. Cet état de fait rend l'étude de cas pertinente car elle fournira assurément des données à l'encadrement pour réajuster sa stratégie. Et nous ne doutons pas qu'elle soit d'un grand intérêt.

I.3 Problème de recherche

Nonobstant les formations théoriques et pratiques reçues par les enseignants de la circonscription, il ressort une très faible utilisation de cette technique pourtant, ayant suscité un intérêt particulier pour les bénéficiaires. Moins de trois mois après, les traces de la pédagogie de groupe se trouvent difficilement visibles dans les classes.

Des questionnements sont alors nés naturellement dans notre esprit.

I.3.1 Question principale

Pourquoi la pédagogie de groupe n'est pas appliquée dans la Circonscription d'Education de Base de Ouagadougou n° 10 ?

I.3.2 Questions spécifiques

- Les enseignants sont-ils réticents à la pédagogie de groupe?
- Quels sont les obstacles qui obstruent la mise en œuvre de cette technique ?
- La formation reçue en début d'année est-elle suffisante pour une acquisition efficace de cette approche ?

Telles furent les interrogations que nous nous sommes posés avant de nous fixer des objectifs de la recherche de l'étude de cas.

I.4 Objectifs de la recherche

Pour toute recherche scientifique, il faut se fixer des objectifs pour une efficacité dans le travail à mener. Aussi, ne devons-nous pas nous dérober à cette règle.

I.4.1 Objectif général

Nous voudrions par cette petite contribution susciter un intérêt capital d'appropriation de la pédagogie de groupe au niveau des enseignants et sa pratique dans l'enseignement/apprentissage.

I.4.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, nos objectifs cherchent à :

- Identifier les obstacles à la mise en œuvre de la pédagogie de groupe,
- Proposer des stratégies pour une bonne appropriation de la technique dans l'enseignement/apprentissage.

I.5 Formulation des hypothèses

Il existe un rapport de causalité entre l'exploitation des outils d'apprentissage et le développement des performances des apprenants.

I.5.1 Hypothèse principale

Plusieurs facteurs limitent la mise en œuvre de la pédagogie de groupe dans les classes.

I.5.2 Hypothèses secondaires

L'hypothèse principale va se subdiviser en trois sous hypothèses qui suivent :

I.5.2.1 Hypothèse 1

La plupart des enseignants sont réticents à la pratique de la pédagogie de groupe.

I.5.2.2 Hypothèse 2

Le manque de matériel adéquat obstrue la mise en œuvre effective de la pédagogie de groupe.

I.5.2.3 Hypothèse 3

L'insuffisance de la formation des enseignants constitue un handicap à la pratique effective de la pédagogie de groupe.

CHAPITRE II

CLARIFICATION DES CONCEPTS

Nous jugeons opportun l'élucidation de certains concepts déterminants.

La pédagogie de groupe

Le lexème « **pédagogie** » étymologiquement, dérive de deux particules grecques '*païdos*' qui veut dire enfant et de '*gogein*' signifiant conduite.

La pédagogie peut être définie comme la science de l'éducation des enfants, de leur conduite du stade de l'enfance au stade adulte.

Ferdinand BUISSON, dans le dictionnaire de pédagogie, 1887 la définit comme « science de l'éducation, tant physique qu'intellectuelle et morale »

Pour J. Leif, la pédagogie se définit comme « une réflexion sur les systèmes, les doctrines, les techniques d'éducation et d'enseignement pour apprécier la valeur, en rechercher l'efficacité en vue des buts que se proposent d'atteindre l'éducation et l'enseignement ».

Nous empruntons la définition de FRANC Morandi qui dit que la pédagogie est « étude et mise en œuvre des conditions d'apprentissage ». Ce concept renvoie de nos jours à la manière dont va se faire la formation d'un enfant. Cet enfant peut recevoir cette éducation au sein d'un groupe d'apprenants.

Et dans le contexte classe, le **groupe** est un ensemble de personnes considérées comme une entité partageant des valeurs, des intérêts, des traits de caractère communs et agissant en interaction en vue d'exécuter les mêmes tâches ou d'atteindre un objectif commun pour paraphraser LEGENDRE R. 1993

Le groupe est caractérisé par la communauté de buts dont la conséquence est l'interdépendance. Il utilise une partie de son énergie pour progresser, atteindre ses buts et une autre partie pour réguler ses activités, maintenir sa cohésion. De là proviennent les expressions de CATTELL : synergie effective et synergie d'entretien.

Nous dirons que le groupe est un ensemble d'apprenants plus ou moins organisé liés par des activités et des objectifs communs.

Quant à la **pédagogie de groupe**, elle est la mise en œuvre de techniques d'organisation de la classe s'appuyant sur la réalité et la dynamique du groupe pour

que sa taille devienne une ressource valorisante pour l'atteinte des objectifs communs.

La pédagogie de groupe suit la finalité de l'enseignement. Elle crée les conditions pour que l'enfant puisse construire sa solide personnalité. L'apprenant rassemble les informations multiples qui l'assaillent de tous côtés en l'entraînant dans la participation, l'encouragement au dialogue, la permission d'élaborer des formes de pensées et d'actions communautaires.

Son application dans une salle de classe s'appuie sur une connaissance de la dynamique de groupes et de ses processus. C'est dans ce cadre que fut initiée la formation à l'intention des enseignants du Burkina Faso les 27, 28, 29, et 30 novembre 2010.

CHAPITRE III

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous déterminerons dans ce chapitre, l'univers de la recherche, le choix de la population cible, l'échantillon, les instruments de collecte des données et le mode d'administration.

III.1 Univers d'étude

Les données d'analyse pertinentes d'une recherche sont fournies par un champ d'étude.

Il est question de la pratique de la pédagogie de groupe dans la CEB de Ouagadougou n° 10, structure qui nous a accueillis lors de notre stage d'observation des examens et concours scolaires 2009/2010 et lors de notre stage de fin de formation en cette année académique 2010/2011.

Le choix de la CEB se justifie par les rapports conviviaux qui existent entre tous les acteurs de l'éducation. L'aspect fraternel au niveau des enseignants nous donne de croire à la bonne collaboration pour le bon déroulement de notre stage.

La CEB de Ouagadougou n° 10 compte cinquante-et-une (51) écoles dont seulement treize (13) relèvent du public. Elle se particularise par la présence d'écoles privées de grands standings internationaux comme Horizon International, le Creuset Plus, Les Lauréats et des écoles dites classiques offrant la vue de deux pôles. Ce qui est un atout pour notre étude de cas.

L'effectif total des enseignants sur le terrain est de 344 dont 162 femmes et 182 hommes. Celui des élèves se situe à 11 789 dont 5 927 filles et 5 862 garçons.

III.2 Population cible

Notre étude s'est intéressée aux acteurs de la mise en œuvre de la pédagogie de groupe, à savoir les enseignants, les encadreurs et les élèves.

III.2.1 Les enseignants

Maillons indispensables dans le système éducatif, les enseignants sont les chevilles ouvrières du choix des modes de transmission et d'apprentissage des connaissances.

L'application de la pédagogie de groupe repose en grande partie sur eux qui savent l'adapter à la classe tenue. Leur opinion constitue la charpente de notre étude.

III.3.2 Les encadreurs pédagogiques

Les encadreurs que sont l'Inspectrice, les Conseillères Pédagogiques Itinérantes, les Instituteurs Principaux veillent sur la qualité de l'enseignement, les activités menées dans les classes dans le respect des Instructions Officielles. A ce titre, ils constituent des personnes ressources pour notre travail.

III.3.3 Les élèves

Les élèves sont les bénéficiaires de la pédagogie de groupe et leur opinion semble d'une grande importance dans ce sens qu'elle permet d'évaluer l'efficacité de la technique.

III.4 L'échantillon

Notre investigation a intéressé les élèves, les enseignants et les encadreurs pédagogiques.

Dans le cadre de la Conférence Pédagogique Annuelle, les enseignants en début d'année ont reçu une formation sur la pédagogie de groupe ; en ce sens, ils représentent le plus grand nombre de personnes enquêtées.

Tableau 6: Effectif des enquêtés

Enquêtés	Nombre	Pourcentage
Enseignants	60	75,00%
Encadreurs	15	18,75%
Elèves	05	06,25%
Total	80	100,00%

Nous avons ainsi fait une enquête touchant les principaux acteurs de l'éducation dans la CEB de Ouagadougou n°10.

III.5 Les instruments de collectes des données

Nous avons opté pour des questionnaires au niveau des enseignants et de certains encadreurs de proximité que sont les directeurs d'école chargés, les Instituteurs Principaux. Aux questionnaires, nous avons associé un guide d'entretien avec les élèves, les CPI et l'IEPD.

III.5.1 Les questionnaires

L'instrument que nous avons utilisé auprès des enseignants et de certains encadreurs visait à dégager les avantages et les difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe. Il demande aux enquêtés de proposer des suggestions pour l'application

adéquate de la technique étudiée. Ce questionnaire fait ressortir l'identification de l'enquêté et de sa structure scolaire ainsi que les items conçus sous forme de questions ouvertes et/ou fermées, les dichotomiques.

L'identification met en exergue le statut de l'école, le sexe de l'enquêté, sa classification professionnelle, son ancienneté et la classe tenue.

III.5.2 Le guide d'entretien

Le guide d'entretien conçu pour les élèves vise à recueillir les avis des enfants sur la pertinence de la pédagogie de groupe et sur les stratégies pour l'amélioration de sa pratique.

Quant aux encadreurs, ils ont été sollicités pour se prononcer sur les avantages de la pédagogie de groupe, les obstacles à la mise en œuvre de la technique et les stratégies d'adoption de cette approche.

III.5.3 Le mode d'administration des instruments de collectes des données.

Après avoir soumis notre thème et nos outils de collecte de données à l'appréciation de nos encadreurs de stage, nous avons multiplié les questionnaires à l'intention des enseignants.

Nous nous sommes dirigés dans les écoles pour déposer des questionnements auprès des directeurs d'école. Tous ont accepté de nous soutenir dans la réalisation de notre projet d'étude.

Nous avons été les retirés après remplissage. Signalons que cette collecte d'informations s'est faite de façon indirecte à travers cet instrument.

Les interviews avec les élèves se sont déroulées lors de nos visites pédagogiques dans les classes pratiquant la pédagogie de groupe.

Les avis des encadreurs ont été sollicités à travers des échanges qui se tenaient au temps convenable.

CHAPITRE IV

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Les résultats obtenus à partir des questionnaires adressés à une soixantaine d'enseignants et les interviews qui nous ont été accordés par nos quatre encadreurs et les cinq élèves sont consignés dans des tableaux.

IV.1 IDENTIFICATION

Tableau 7 : Qualification professionnelle des enseignants enquêtés

CORPS	IA	IAC	IC	TOTAL
ENSEIGNANTS ENQUETES	18	07	35	60
POURCENTAGE	30%	11,67%	58,33%	100%

Il ressort de ce tableau que 42 enseignants enquêtés soit 70% ont une qualification professionnelle.

Quant aux 18 enseignants sans qualification soit 30% d'enquêtés, tous enseignent dans les établissements privés.

Au vu de ce tableau, nous pouvons dire que la majorité des enseignants enquêtés sont capables de mener à bien leur tâche de tous les jours au profit des élèves.

Tableau 8 : Ancienneté des enquêtés

Ancienneté	1 à 5 ans	6 à 10 ans	11 ans et plus	Total
Effectif d'enseignants	12	06	42	60
Pourcentage	20 %	10%	70%	100%

Sur soixante (60) enquêtés, quarante huit (48) d'entre eux soit 80% ont une ancienneté requise dans le métier d'enseignants.

De ce fait, il est juste de dire que l'ancienneté de la plupart des enquêtés est un atout dans l'encadrement des enfants.

Tableau 9 : Classe tenue par les enseignants enquêtés

Classe	CPI	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Enseignants	07	08	09	11	13	12	60
Pourcentage	11,67%	13,33%	15%	18,33%	21,67%	20%	100%

Les enseignants du cours préparatoire au nombre de 15 représentent 25%, ceux du cours élémentaire 20 soit 33,33% et les 25 enquêtés du cours moyen donnent un taux de 41,67%.

Le maximum des enseignants soit 75% se retrouve dans des classes où la maturité des élèves permet l'entraide, la solidarité, la vie en communauté, capable d'appliquer la pédagogie de groupe.

IV.2 QUESTIONNAIRE

La formation que vous avez reçue sur la pédagogie de groupe en début d'année vous a-t-elle été bénéfique ?

Tableau 10 : Formation bénéficiée

Réponses	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	56	04	60
Pourcentage	93,33%	6,67%	100%

Ce tableau présente 56 enseignants soit 93,33 % ayant reçu la formation initiale de façon satisfaisante en début d'année.

La formation des enseignants en début d'année consolide les capacités d'encadrement des enfants et les prédispose à l'application de la pédagogie de groupe.

Cette formation vous permet-elle d'appliquer la pédagogie de groupe dans votre classe ?

Tableau 11 : Qualité de la formation initiale

Réponses	Oui	Non	Total
Nombre d'enquêtés	53	07	60
Pourcentage	88,33%	11,67%	100%

53 enseignants enquêtés soit 88,33% montrent dans leur réponse à la question à savoir si la formation reçue initialement permet d'appliquer la pédagogie de groupe dans leur classe, que cette formation s'avère suffisante pour la mise en œuvre de la technique. Seulement 7 enquêtés n'ont pas bénéficié de la formation et proviennent tous des écoles privées.

Logiquement, 88,33% des enquêtés devraient être capables de pratiquer la pédagogie de groupe au regard des raisons qui poussent à son application dans les classes. Cependant, les raisons qui montrent que la formation n'a pas été bénéfique

touchent le domaine du matériel, de la formation et de la technique. Elles touchent aussi les cas des acteurs que sont les élèves et leurs parents.

Les quelques réponses affirmatives reçues nous donnent un inventaire suivant :

- ✓ Responsabilisation des élèves,
- ✓ Organisation réussie de la classe,
- ✓ Formation suffisante pour appliquer la pédagogie de groupe,
- ✓ Allègement des efforts de l'enseignant,
- ✓ Participation maximale des élèves,
- ✓ Solidarité entre les enfants,
- ✓ Communication aisée et bénéfique entre les élèves,
- ✓ Assimilation rapide des notions enseignées
- ✓ Meilleur rendement scolaire.

Nous avons pu noter des réponses négatives qui se résument en ceci :

- ✓ Inadaptation des salles de classes,
- ✓ Formation peu satisfaisante pour son application,
- ✓ Tricherie des élèves,
- ✓ Déformation des élèves,
- ✓ Refus des parents,
- ✓ Indiscipline des élèves,
- ✓ Maladies contagieuses : toux, rhume, varicelle, rougeole,
- ✓ Pléthore des effectifs des classes,
- ✓ Manque de matériel adapté : ardoises géantes, tableaux, tables-bancs
- ✓ Leçon modèle insuffisante,
- ✓ Nouvelle tâche pédagogique,
- ✓ Peur de s'engager dans cette nouvelle démarche.

Quels sont, selon vous les avantages d'une telle technique ?

Tableau 12 : Avantages de la pédagogie de groupe

Réponses	Pas de réponse	2 avantages et plus	Total
Nombre d'enseignants	03	57	60
Pourcentage	5%	95%	100%

Les enseignants qui ont énuméré plus de deux avantages sont au nombre de 57 soit 95%. Cependant, trois enquêtés soit 5% n'ont pas trouvé de réponses à ce niveau laissant apparaître un trait à la place des réponses.

Des réponses dépouillées, nous avons pu noter quelques avantages que nous présentons ci-après :

Au niveau des élèves, la pédagogie de groupe leur permet de :

- ✓ S'exprimer avec quiétude,
- ✓ Apprendre mieux les notions enseignées,
- ✓ S'entraider,
- ✓ Etre au centre de l'apprentissage,
- ✓ Eveiller les timides,
- ✓ Responsabiliser les élèves,
- ✓ Participer aux échanges d'idées,
- ✓ Travailler en équipe,
- ✓ Stimuler sainement les groupes et les individus,
- ✓ Coopérer dans toutes les activités,
- ✓ Briser la peur du maître qui s'érige souvent en bourreau,
- ✓ Socialiser l'enfant,
- ✓ S'auto-discipliner,
- ✓ S'accepter mutuellement,
- ✓ S'améliorer,
- ✓ S'épanouir.

Au niveau de l'enseignant, quelques avantages ont été énumérés à savoir :

- ✓ L'allégement du travail : les élèves font la classe.
- ✓ La possibilité d'achever le programme,
- ✓ Une bonne gestion du temps,
- ✓ La participation à l'atteinte des objectifs pédagogiques et de meilleurs résultats,
- ✓ La découverte des difficultés des élèves pour une prise en charge individuelle,
- ✓ Une bonne organisation de la classe,
- ✓ Une prise en compte de tous les élèves de la classe,
- ✓ Une bonne discipline de la classe,

- ✓ Une qualité de l'apprentissage, un rendement meilleur,
- ✓ Une évaluation rapide de tous les élèves,
- ✓ Un climat de confiance entre les élèves et le maître.

Les enseignants à travers cette énumération montrent l'importance de la pédagogie de groupe.

La pratiquez-vous effectivement dans votre classe ?

Tableau 13 : Pratique effective de la pédagogie de groupe.

Réponses	Sans réponse	Oui	Non	total
Nombre d'enseignants	8	7	45	60
Pourcentage	13,33%	11,67%	75%	100%

L'analyse du tableau donne les résultats suivants:

7 enseignants soit 11,67% continuent de pratiquer la pédagogie de groupe alors que 45 autres soit 75% ne mettent pas en pratique la technique dans leur classe. Pendant ce temps, 8 enquêtés ou 13,33% ne répondent pas à la question. Nous pouvons alors les assimiler à ceux qui ne pratiquent pas la pédagogie de groupe.

La majorité des enseignants refuse la mise en œuvre de la pédagogie de groupe au vu de ce constat.

Quels sont les obstacles à la mise en œuvre de la pédagogie de groupe ?

Tableau 14 : Les obstacles à la mise en œuvre de la pédagogie de groupe

Réponses	Sans réponse	2 obstacles et plus	Total
Nombre d'enseignants	4	56	60
Pourcentage	6,67%	93,33%	100%

56 enseignants enquêtés soit 93,33% ont trouvé plus de deux obstacles qui freinent la mise en application de la technique tandis que quatre instituteurs soit 6,67% sont sans réponse.

La majorité des enquêtés reconnaissent des difficultés liées à la mise en œuvre de la technique.

De ces réponses, on peut dégager la synthèse suivante :

- ✓ Les structures d'accueil inadaptées : salle de classe
- ✓ Technique importée et inappropriée à la réalité,
- ✓ Déformation corporelle des élèves,

- ✓ Absence de matériel adapté : tableaux, tables-bancs individuels, ardoises géantes,
- ✓ Non maîtrise de la technique,
- ✓ Insuffisance de la formation,
- ✓ Classe à large effectif entraînant la pléthore dans les groupes,
- ✓ Réticence de certains parents,
- ✓ Epuisement total de l'enseignant qui se déplace tellement en classe,
- ✓ Certains élèves refusent de travailler sachant que les autres feront la tâche demandée : paresse, égoïsme,
- ✓ Travail se faisant uniquement en classe sans suite dans la cour, ni à la maison,
- ✓ Besoin financier,
- ✓ Technique difficile à appliquer au cours préparatoire,
- ✓ Sécurité moindre dans les cours des écoles,
- ✓ Beaucoup de temps pour son application.

Ces difficultés peuvent être la raison de l'inapplication de la pédagogie de groupe.

Quelles perspectives proposez-vous pour une bonne application de la pédagogie de groupe ?

Tableau 15 : Perspectives

Réponses	Sans réponse	1 suggestion et plus	Total
Nombre d'enseignants	6	54	60
Pourcentage	10%	90%	100%

54 personnes enquêtées soit 90% ont permis de dégager au moins une solution pour la mise en œuvre de la pédagogie de groupe dans les différentes classes de la circonscription.

Les souhaits se focalisent sur la formation des enseignants en classe, la dotation en matériel conséquent comme les ardoises géantes, les tableaux, la construction de salles de classe adaptées. L'adaptation d'une grille de notation et d'évaluation pour les groupes et la sensibilisation des parents sont également désirables.

Il ressort des suggestions, la nécessité d'appliquer la pédagogie de groupe qui donne des avantages certains aux apprenants.

IV.3 ENTRETIENS

Les entretiens nous ont permis de dresser les résultats sous formes de tableaux ci-dessous.

IV.3.1 Identification des encadreurs

Tableau 16 : Effectif des interviewés

Entretiens	DE – C A P Ecoles Privées	IP	CPI	IEPD	Total
Nombre d'enseignants	3	8	3	1	15
Pourcentage	20%	53,33%	20%	6,67%	100%

Nous avons interviewé treize (13) encadreurs de proximités que sont trois (3) Directeurs d'Écoles en classe ayant le CAP comme qualification, huit (8) Instituteurs Principaux, trois (3) Conseillères Pédagogiques Itinérantes et une (1) Inspectrice d'Enseignement du Premier Degré, Chef de Circonscription.

Ils sont tous aguerris dans le soutien des enseignants sur le terrain en tant qu'encadreurs pédagogiques.

Assistez-vous vos adjoints dans la mise en œuvre de la pédagogie de groupe ?

Tableau 17 : Suivis dans les classes et dans les écoles

Réponses	Oui	Non	Total
Nombres d'encadreurs	14	1	15
Pourcentage	93,33%	6,67%	100%

Presque la totalité des encadreurs pédagogiques interrogés assistent les enseignants en classe pour la mise en œuvre de la pédagogie de groupe. Des 15, 14 enquêtés assistent leurs adjoints. 1 encadreur soit 6,67%, Directeur d'École privée n'arrive pas à le faire.

L'assistance des directeurs d'écoles et des encadreurs pédagogiques est un signe d'accompagnement des enseignants dans la réalisation de la pédagogie de groupe.

Les acquis de la formation sont-ils réinvestis dans la pratique classe ?

Tableau 18 : Réinvestissement de la formation en classe

Réponses	Oui	Non	Total
Nombre d'encadreurs	03	12	15
Pourcentage	20%	80	100%

Douze (12) enquêtés avec un taux de 80% reconnaissent que la pédagogie de groupe n'est pas pratiquée dans son ensemble dans les classes.

Les réponses affirmatives sont accompagnées d'éléments qui montrent les avantages de la pédagogie de groupe. Entre autres, il est cité :

- ✓ L'accompagnement des enfants en difficultés d'apprentissage par leurs pairs,
- ✓ La gestion rationnelle et rigoureuse du temps,
- ✓ La solidarité des membres du groupe,
- ✓ La maximisation des efforts des élèves,
- ✓ La bonne ambiance dans la classe,
- ✓ Le développement de l'esprit coopératif,
- ✓ Le renforcement de la qualité des autres apprentissages,
- ✓ L'amélioration de la participation des élèves à la vie pédagogique,
- ✓ La recherche maximale de solutions lors des travaux en groupe,
- ✓ L'allègement du travail de l'enseignant qui devient simplement un guide,
- ✓ Une bonne émulation qui aboutit à une compétition saine,
- ✓ L'initiation à la démocratie,
- ✓ La responsabilisation des élèves.

Les avantages peuvent persuader le plus septique des enseignants dans la mise en œuvre de la pédagogie de groupe.

Cependant, les encadreurs n'omettent pas des difficultés de mise en œuvre de la pédagogie de groupe. Il s'agit de:

- ✓ L'exiguïté des classes : salles réduites avec une pléthore d'élèves,
- ✓ La configuration des tables-bancs peu adaptés,
- ✓ La maîtrise du silence : salles bruyantes lors de la lecture,
- ✓ Le difficile suivi des élèves dans les groupes,
- ✓ L'accaparement des activités par les bons élèves,
- ✓ La mauvaise gestion du temps par les enseignants,

- ✓ La difficile constitution des groupes,
- ✓ Le manque ou l'insuffisance de matériel : ardoises géantes, tableaux,
- ✓ La maîtrise de la technique de la pédagogie de groupe par les enseignants.

Les solutions suggérées par les encadreurs se résument en ces lignes :

- ✓ La dotation conséquente en matériel adapté : salles en forme hexagonale, tables-bancs adaptés, deux tableaux au moins, une ardoise géante par groupe,
- ✓ La conscientisation des enseignants, des fondateurs et des parents pour une acceptation de la technique,
- ✓ Des formations et des recyclages pour permettre une appropriation correcte de la pédagogie de groupe,
- ✓ Une congruence entre l'effectif des élèves et l'aire de la salle de classe,
- ✓ La continuation de la technique en dehors de la classe,
- ✓ Le suivi des enseignants dans sa mise en œuvre,
- ✓ L'installation d'une organisation dynamique au sein de la classe.

L'inventaire de suggestions dressées par les encadreurs démontre le souci pour eux de voir appliquer la pédagogie de groupe.

IV.3.2 Echanges avec les apprenants

L'entretien s'est passé avec des élèves d'une classe qui pratique la pédagogie de groupe. Ce choix se justifie premièrement par le fait qu'ils connaissent au moins cette technique et secondairement par leur maturité. Nous avons eu à nous entretenir avec 5 élèves individuellement appartenant à différentes équipes et dont la synthèse des réponses est mise sous forme tableau.

Tableau 19 : Entretien avec les élèves

N°	Questions posées	Réponses	
		Oui	Non
1	Travaillez-vous toujours en groupe?	5	0
2	Êtes-vous satisfaits de vos résultats scolaires ?	5	0
3	Pouvez-vous nous citer un seul avantage du travail de groupe ou pédagogie de groupe ?	Entraide, Solidarité, Maîtrise rapide des notions, Respect, Compétition entre les groupes	
4	Citez une difficulté qui gêne le travail de groupe en classe ?	Le chef de groupe donne toujours la réponse, La salle de classe est petite, Les maux de cou, La tricherie au cours des devoirs individuels.	
5	Que proposez-vous pour un travail correct dans les groupes ?	Faire des salles plus grandes avec des tableaux, Donner des tables-bancs individuels, Encourager les équipes en donnant des cadeaux aux meilleurs groupes.	

Les élèves connaissent les avantages et les difficultés liés à la pédagogie de groupe. Et les solutions apportées sont pertinentes car un matériel adapté donnerait plus de lisibilité dans les résultats scolaires des pratiquants de la technique.

CHAPITRE V

VERIFICATION DES HYPOTHESES EMISES

Cette section est réservée à la vérification des hypothèses émises en fonction des données recueillies.

V.1 Hypothèse principale

Plusieurs facteurs freinent la mise en œuvre de la pédagogie de groupe dans les classes.

La vérification de l'hypothèse principale dérive de celle des sous hypothèses. Aussi, vérifions-nous les hypothèses secondaires.

V.2 Hypothèses secondaires

Il s'agit ici de confirmer ou d'infirmer les hypothèses à base des données connues.

V.2.1 Hypothèse secondaire 1

La plupart des enseignants sont réticents à la pratique de la pédagogie de groupe.

La qualification, l'ancienneté, l'âge des élèves selon les classes, les bienfaits de la formation initiale en début d'année, l'énumération des avantages de la Pédagogie de groupe semblent suffisantes pour permettre aux enseignants de pratiquer effectivement la technique. De plus, les enseignants qui pratiquent la pédagogie de groupe sont dans les mêmes conditions matérielles que les autres. Aux dires des encadreurs, la cause principale semble être une phobie aux changements. Cette peur cause une réticence des enseignants alors que le métier leur recommande d'être à la quête permanente des savoirs.

Notre première hypothèse se confirme à savoir que la plupart des enseignants sont réticents à la pratique de la pédagogie de groupe.

V.2.2 Hypothèse secondaire 2

Le manque de matériel adéquat obstrue la mise en œuvre effective de la pédagogie de groupe.

L'égrenage interminable des obstacles qui freinent la mise en œuvre de la technique montre l'ampleur de ces difficultés sur le terrain. Ainsi, certaines Associations des Parents d'Elèves ne sont pas à mesure de doter chaque classe d'ardoises géantes, de tableaux pour la pratique de la pédagogie de groupe. Ce manque de matériel limite

certaines bonnes volontés des écoles publiques et privées de la CEB de Ouagadougou n° 10 qui souhaitent mettre en route la technique.

De ce fait, l'hypothèse secondaire 2 se confirme.

V.2.3 Hypothèse secondaire 3

L'insuffisance de la formation des enseignants constitue un handicap à la pratique effective de la pédagogie de groupe.

Le nombre des enseignants n'ayant pas pris part à la formation nous interpelle. Il faut prendre en compte tous les enseignants dans les formations pour réveiller en eux l'amour du travail en équipe proposé par la pédagogie de groupe. La seule formation mérite d'être renforcée pour une appropriation de la technique de la pédagogie de groupe par l'ensemble des acteurs. Il est connu dans le milieu enseignant que la répétition est l'âme de la pédagogie.

De ce qui précède, la confirmation de l'hypothèse secondaire 3 n'est plus à démontrer. Ainsi, l'insuffisance de la formation des enseignants constitue un handicap à la pratique effective de la pédagogie de groupe.

La véracité des hypothèses secondaires confirme l'hypothèse principale qui stipule que plusieurs facteurs limitent la mise en œuvre de la pédagogie de groupe dans les classes.

Nous venons de diagnostiquer le mal qui entrave la pratique effective de cette pédagogie unanimement reconnue comme étant le creuset de l'amélioration de l'enseignement-apprentissage.

CHAPITRE VI

PROPOSITION DE SOLUTIONS ET SUGGESTIONS

Au vu des suggestions proposées par les enquêtés, des contributions merveilleuses sont à prendre en compte pour la mise en pratique de la pédagogie de groupe.

De ces propositions, il faut retenir principalement :

- La formation et les recyclages,
- L'octroi de matériel adapté à l'application de la pédagogie de groupe,
- La sensibilisation de tous les acteurs de l'éducation.

La prise de conscience des acteurs et le problème de matériel trouveront leur solution surtout dans la formation des enseignants. En effet, l'enseignant est la cheville ouvrière dans la mise en œuvre des pédagogies. Son esprit d'imagination et de créativité lui offre des alternatives pour solutionner le manque de matériel.

La formation du personnel se révèle alors comme étant la panacée, sinon le remède magique car elle permet une prise de conscience de l'importance de la pédagogie de groupe. Elle fait surtout acquérir des compétences pour la réelle application de la technique.

Toutefois, sa mise en œuvre effective exige qu'un certain nombre de dispositions soient prises. Nous suggérons alors :

- ✓ Que les élèves soient mis dans de bonnes conditions d'apprentissage par les enseignants et les parents d'élèves avec le minimum de matériel comme les deux tableaux par classe, une ardoise géante par groupe,
- ✓ Que les enseignants se forment davantage pour mieux se perfectionner dans ce domaine,
- ✓ Que les encadreurs apportent du soutien pédagogique permanent aux enseignants en difficultés,
- ✓ Que l'autorité politique et les partenaires techniques et financiers dotent les écoles de bâtiments et de tables-bancs adaptés selon l'effectif des élèves.

Ce n'est qu'à ce prix que la technique de la pédagogie de groupe serait profitable aux élèves, aux enseignants et à tout le système éducatif.

Conclusion partielle

L'étude de cas dont le thème a porté sur la pédagogie de groupe a touché du doigt un des problèmes que connaît la CEB de Ouagadougou n° 10. Les obstacles qui freinent la mise en œuvre de la technique ont été dégagés. Nous avons collecté à travers l'enquête des suggestions en vue d'intéresser les enseignants à la pratique de cette pédagogie. Une des propositions la plus plausible réside dans la formation conséquente des enseignants. La prise en compte de notre étude dans la recherche de remède du phénomène lié à l'inapplication de la pédagogie de groupe par les enseignants sera d'un apport considérable dans l'amélioration des résultats scolaires au Burkina Faso.

CONCLUSION

Nous avons appris pendant ce stage pratique le rôle combien primordial du Conseiller Pédagogique Itinérant dans la vie d'une Circonscription d'Education de Base.

Durant les trois mois du séjour, des tâches pédagogiques, administratives et socioculturelles de la CEB de Ouagadougou n°10 nous ont été confiées dans le but de nous initier à la fonction de conseiller pédagogique. Nous avons été en contact avec les premiers acteurs de notre système éducatif que sont les élèves, les enseignants et les encadreurs. Ce contact nous a donné une autre vision comportementale à l'égard des collègues dont le souci est de bouter l'ignorance hors de notre contrée.

La bonne collaboration dont ils ont fait montre a permis la réalisation de cet ouvrage qui, bien qu'à parfaire, sera, nous le souhaitons, exploité par les conseillers pour impulser une dynamique dans l'application de la pédagogie de groupe dans les classes. En effet, cette pédagogie contribue de manière efficiente à accroître les rendements scolaires.

Par ailleurs, nous osons espérer à une exploitation de ce travail dans toutes les CEB où les enseignants traînent le pas dans le réinvestissement de la formation en pédagogie de groupe.

BIBLIOGRAPHIE

www.wikipedia.org, *pédagogie*.

Dictionnaire Le Petit Larousse illustré (2007), 1826 pages.

TRAORE Kalifa (2010-2011), *Cours de Méthodologie de recherche*, ENS/UK

Handicap International Burkina Faso (2009), *Manuel de formation généraliste en Education inclusive des personnels d'éducation*

Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (juin 2010), *Module de formation en pédagogie différenciée, pédagogie de groupe et tutorat*.

LANNEAU Gaston (1972), *Justification de la pédagogie de groupe*

ZOUNGRANA/COMPAORE Jacqueline (2009-2010), *Rapport de stage de fin de formation à la fonction de Conseiller Pédagogique Itinérant et étude de cas*.

SARAMBE T. Arnaud (2009-2010), *Le tutorat entre pairs à l'école primaire : dispositif d'apprentissage au bénéfice des apprenants. De l'expérience du PAMEB en lecture à Ouahigouya. Mémoire à la fonction de l'IEPD*.

